

Une publication commémorative de la Chambre des Députés

La révolution de 1848 : la deuxième

En mars 1848 des troubles éclatent dans différentes localités du Grand-Duché de Luxembourg. A Grevenmacher le 8 mars quelqu'un crie "Vive la République!" Le lendemain dans la forteresse les gendarmes arrêtent un individu qui hurle dans les rues "Merde pour les Prussiens". Un peu partout dans le pays des manifestants se rassemblent sur les places de marché, devant les bureaux des receveurs d'impôts ou, comme dans la capitale, devant la maison du bourgmestre, en faisant du tapage et en menaçant les représentants de l'ordre. Dans certains villages le drapeau français ou belge, symbole des libertés que la population revendique, est hissé sur le clocher de l'église. A Ettelbruck les insurgés réussissent à s'emparer de cinquante fusils. Ils dressent une barricade et assiègent la caserne de la gendarmerie. Grâce au sang-froid des forces publiques, les émeutes ne se soldent que par la mort d'un seul homme : un rebelle s'était blessé mortellement en maniant son fusil. Parallèlement à l'effervescence populaire un vaste mouvement de pétitions traverse le pays. Les requêtes adressées au roi-grand-duc et à l'assemblée des Etats réclament une constitution plus libérale, contestent la répartition des impôts, s'insurgent contre les dysfonctionnements de la justice et revendiquent des mesures gouvernementales contre la crise économique. Impressionné par l'ampleur de la contestation et apeuré peut-être plus encore par les révolutions à Paris et surtout à Berlin, Guillaume II décide de céder aux pressions. Le 31 mars il charge une assemblée nationale élue au suffrage censitaire direct et plus large, d'élaborer une nouvelle constitution. Les constituants luxembourgeois prennent comme modèle la constitution belge très libérale de 1831. Le texte définitif est adopté le 23 juin 1848. Le 10 juillet à La Haye,

Guillaume II prête serment sur la nouvelle constitution. D'absolue la monarchie devient constitutionnelle. En créant une Chambre des députés qui vote les lois et le budget et devant laquelle le gouvernement est responsable, la constitution instaure le régime parlementaire au Luxembourg.

Une publication à l'occasion du cent-cinquantenaire de la constitution de 1848

Tels sont, résumés en quelques mots, les événements qui secouèrent le Grand-Duché il y a maintenant un peu plus de cent-cinquante ans. Malgré leurs multiples répercussions, ils occupent une place bien discrète dans la mémoire collective des Luxembourgeois. Peu nombreux sont ceux qui considèrent 1848 comme une date fondamentale dans l'histoire du pays. Aussi, en juillet 1998, *forum* a-t-il consacré un dossier entier à "la révolution oubliée" portant le titre "Auf der Suche nach der verlorenen Revolution".¹ On y déplore que les événements de 1848 semblent avoir été omis dans le dispositif de commémorations nationales qui rythment la vie culturelle luxembourgeoise depuis 1989. Cependant la "machinerie commémorative" n'a pas tardé de se rattraper. Le 10 juillet 1998 une célébration officielle du 150^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la constitution de 1848 a eu lieu au théâtre municipal en présence de toutes les personnalités de la vie politique et publique du Grand-Duché. A cette occasion la Chambre des Députés a donné en commande un dossier d'histoire à l'intention du personnel enseignant, servant le souvenir de la révolution de 1848. La publication est parue en février

En 1848 le pouvoir politique passe d'une clique de hauts fonctionnaires orangistes à une autre clique à peine plus large, composée celle-là d'hommes d'affaires enrichis par les premières retombées de la proto-industrialisation.

1999. Elle contient, outre les discours prononcés lors de la séance académique, dix contributions émanant de spécialistes reconnus ainsi qu'une orientation bibliographique. Gilbert Trausch, Paul Margue, Monique Kieffer et Georges Hellinghausen dressent d'abord un tableau de la situation politique, internationale, économique, sociale et religieuse du pays avant 1848. Paul Feltes essaie de déterminer les causes immédiates qui conduisent à la révolution. Marc Schoentgen analyse les formes que prend le mécontentement populaire lors des troubles tandis que Georges Hellinghausen fait ressortir un personnage qui a joué un rôle de première importance, l'évêque Jean-Théodore Laurent. Gilbert Trausch relève un enjeu capital: les relations du Luxembourg avec l'Allemagne. Un texte de Paul Margue sur les principaux acquis de la révolution, la constitution et les débuts de la vie parlementaire clôture la brochure.

Césure ou continuité

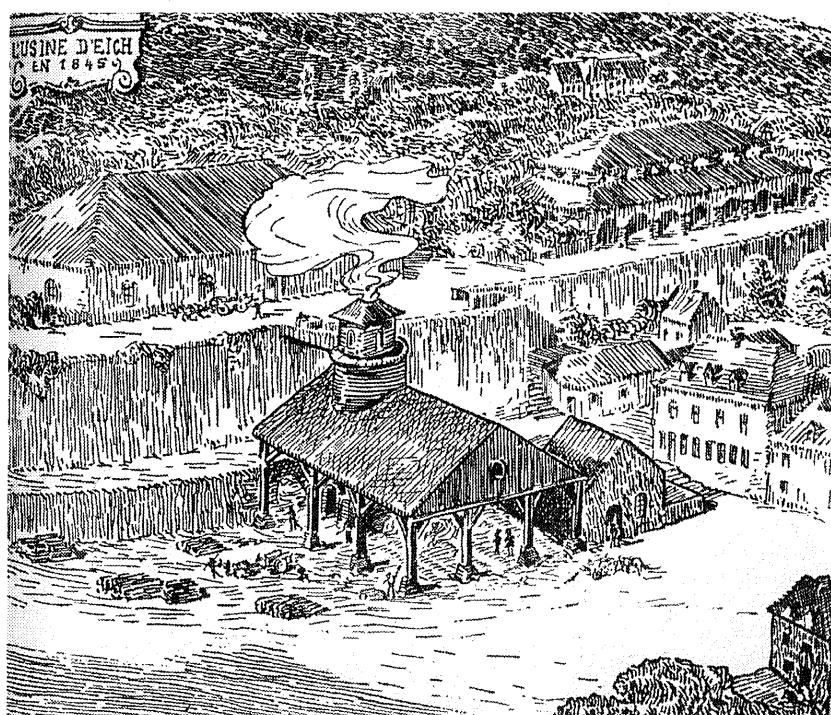
Longtemps l'historiographie luxembourgeoise a minimisé la gravité de la crise de 1848 pour pouvoir mieux magnifier le bon gouvernement de la dynastie des Orange-Nassau.² Arthur Herchen dont le manuel d'histoire nationale servait à des générations d'écoliers parlait tout au plus d'"une certaine nervosité" qui s'empara de notre pays. L'historien Albert Calmes est le premier à reconnaître un caractère révolutionnaire aux événements de 1848 en publiant en 1957 son livre "La révolution de 1848 au Luxembourg".³ Aujourd'hui le statut de révolution semble définitivement acquis. Selon Gilbert Trausch "en 1848, notre pays est passé par une transformation rapide et profonde des structures politiques et sociales qui peut être qualifiée de révolutionnaire. 1848 marque une césure."⁴ Les changements politiques intervenus sautent aux yeux : première véritable constitution, avènement du parlementarisme, introduction des libertés fondamentales, création de nouvelles institutions. C'est un coup d'Etat contre l'autorité monarchique.

La transformation des structures sociales semble moins évidente. D'après Trausch "la bourgeoisie qui a dominé la première moitié du 19^e siècle, issue des milieux de la haute fonction publique, éprise d'ordre et d'autorité, cède le pouvoir à la bourgeoisie d'affaires, d'esprit libéral. Celle-ci dirige le pays, avec quelques éclipses, jusqu'en 1919 quand elle devra partager le pouvoir avec les classes populaires."⁵ En 1848 le pouvoir politique passe donc d'une

clique de hauts fonctionnaires orangistes à une autre clique à peine plus large, composée celle-là d'hommes d'affaires enrichis par les premières retombées de la proto-industrialisation. Est-ce suffisant pour parler de révolution au sens social du terme ? Certainement non. Les luttes politiques autour de 1848 relèvent plutôt d'un subtil jeu d'influences et d'intérêts entre individus qu'elles ne traduisent une opposition entre deux groupes sociaux. La distinction que Trausch établit entre deux bourgeoisies, l'une rétrograde, l'autre progressiste, n'est valable que du point de vue des idées politiques. Et encore ! Certaines prises de positions du chancelier de Blochausen et du gouverneur Théodore de la Fontaine touchant par exemple la question de la censure, sont étonnamment libérales.⁶ Les frontières entre les différentes familles politiques sont mouvantes. Conservateurs et progressistes appartiennent au même milieu social. Ils fréquentent les mêmes cabinets de lectures et les mêmes associations. Ils se retrouvent au sein des loges maçonniques. Les différentes familles de la bourgeoisie sont alliées entre elles par de multiples liens de parenté. Quant à la structure des fortunes bourgeoises, à défaut d'études à ce sujet, il est difficile d'émettre des hypothèses. Y-a-t-il une bourgeoisie qui tire ses revenus avant tout de la propriété foncière et des fonctions publiques et une autre bourgeoisie qui réalise son ascension sociale grâce à des entreprises commerciales et industrielles ? La première est-elle a priori conservatrice et l'autre libérale ? Malheureuse-

Il n'est pas sûr que les incidents de 1848 aient accéléré la mutation des structures sociales.

Usine sidérurgique d'Eich, fondée en 1845



L'objectivité en histoire n'est souvent que la subjectivité de la majorité et le choix de ce qu'on retient dans le récit historique et de ce qu'on écarte, trahit des partis pris.

ment il n'existe pas d'étude d'histoire sociale sur la bourgeoisie au 19^e siècle. Une telle investigation permettrait une nouvelle interprétation de phénomènes comme la révolution de 1848, l'émergence du libéralisme, la naissance du sentiment national. La bourgeoisie est la classe politique par excellence au 19^e siècle.

Les autres catégories sociales - paysans, artisans, ouvriers - ne participent pas à la vie politique et ne sont pas représentées dans les institutions. 1848 n'a pas révolutionné leur situation. La constitution maintient le suffrage censitaire. Il faut attendre la révision constitutionnelle de 1919 pour que le suffrage universel soit introduit. En 1848 la "classe prolétaire" ou la "populace" (de la Fontaine) descend dans la rue et crie sa colère. L'avocat socialisant Charles Théodore André rédige un appel aux ouvriers du pays de Luxembourg. La misère de la population provoque des émeutes et suscite des revendications. Mais elle n'aboutit pas à une véritable révolution sociale. La transformation profonde de la société luxembourgeoise au cours du 19^e siècle est une évolution de longue durée. Il n'est pas sûr que les incidents de 1848 aient accéléré la mutation des structures sociales.

Ecriture de l'histoire et pratique de commémoration

Le dossier "La révolution de 1848 et les débuts de la vie parlementaire au Luxembourg" ne contient aucune étude sur les groupes qui composent la société luxembourgeoise de la première moitié du 19^e siècle : les paysans, les journaliers, les ouvriers, les artisans, le clergé, la bureaucratie, les militaires prussiens en garnison dans la forteresse, les intellectuels, les membres des professions libérales etc. Les réalités de la vie quotidienne ne sont qu'effleurées en marge d'un récit historique qui se focalise sur les faits politiques. Seule la contribution de Monique Kieffer au titre prometteur "Economie et société" offre sur sept pages une description nécessairement très sommaire de l'évolution économique, sociale et démographique du Grand-Duché à la veille de la révolution de 1848. Faute de travaux existants sur les thèmes abordés, elle doit se limiter à des généralités. Le dossier apporte finalement peu d'éléments nouveaux. On a l'impression d'avoir lu déjà la plupart des choses dans d'autres publications tournant autour des mêmes thèmes de la construction de l'Etat luxembourgeois et de la formation d'une identité nationale.

Si le recueil d'études ne renouvelle pas la recherche historique, ce n'est pas non plus un dossier pédagogique. Les quelques extraits de documents en annexe des articles ne suffisent pas pour faire de la brochure un instrument utilisable en classe. La publication est en fait une plaquette commémorative et elle en a toutes les caractéristiques : pas de mises en question, pas de débats, pas de problématiques de recherche, une vision consensuelle et équilibrée des événements. Comme Claude Wey l'a bien dit dans son introduction au dossier sur la révolution de 1848 paru dans *forum*, la commémoration officielle est "le régulateur étatique de la mémoire collective". Elle répond à "l'impératif du renforcement de la cohésion socio-politique" et ne tolère pas de voix discordante. Mais l'objectivité en histoire n'est souvent que la subjectivité de la majorité et le choix de ce qu'on retient dans le récit historique et de ce qu'on écarte, trahit des partis pris. A côté de deux contributions consacrées à la seule personne du vicaire apostolique Monseigneur Laurent, on aurait aimé lire des portraits biographiques d'un libéral tel Charles Metz ou d'un socialiste avant la lettre tel Charles Théodore André. De même les interventions de Guillaume II, qui a tout d'un despote éclairé d'ancien régime, sont traitées de façon fort discrète. Aussi la commémoration s'avère-t-elle très sélective. On ne peut qu'espérer que la gent des historiens luxembourgeois soit bientôt guérie de ce que certains appellent la "commémorationite" et qu'elle puisse à nouveau se vouer à des recherches plus fondamentales en matière d'histoire économique et sociale.

Guy Thewes

Charles Metz,
1799-1853



¹ *forum* no 185, juillet 1998.

² MAAS, Jacques, La révolution de 1848 n'a pas eu lieu. L'historiographie de tradition orangiste et l'oeuvre d'Albert Calmes, dans *forum* no 185, pp 52-53.

³ CALMES, Albert, La révolution de 1848 au Luxembourg, Luxembourg, 1957.

⁴ La révolution de 1848 et les débuts de la vie parlementaire (...), p 23.

⁵ Ibidem, pp 23-24.

⁶ Voir à ce sujet MANNES, Gast et WEBER, Josiane, Zensur im Vormärz (1815-1848). Literatur und Presse in Luxemburg unter der Vormundschaft des Deutschen Bundes, Luxembourg, 1998.